

Assemblée Générale des Présidents du CNE23

13 05 2023



- Point Conseil -

Intervenants étrangers



#2733994

CONSTAT

L'obligation de réaliser des **déclarations nominatives** pour les intervenants non ressortissants de l'EEE en préfecture est **définie par le code du travail**.

Fin 2022, l'Amendement Junior-Entreprise vient préciser que la relation entre une Junior et ses intervenants n'est pas une relation employeur-salarié*.

DÉCISION

Les **déclarations nominatives** en préfecture en amont du RM n'auront **plus lieu d'être**.

*Sous couvert du respect des règles imposées : Plus-value pédagogique, non subordination, etc.



#2733994

CONSTAT

Les Junior-Entreprises ne peuvent pas émettre de promesse d'embauche nécessaire pour qu'un étudiant algérien devienne intervenant, comme défini par les accords de 1968 portant sur l'embauche de salariés algériens.

Fin 2022, l'Amendement Junior-Entreprise vient préciser que la relation entre une Junior et ses intervenants n'est pas une relation employeur-salarié*.

DÉCISION

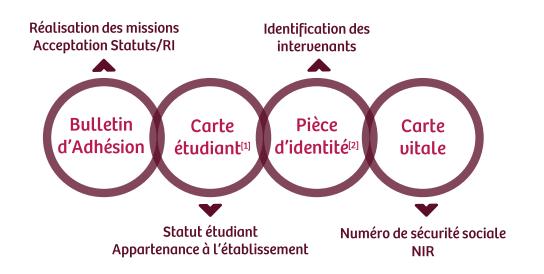
Les étudiants de nationalité algérienne peuvent devenir intervenant en Junior-Entreprises.

*Sous couvert du respect des règles imposées : Plus-value pédagogique, non subordination, etc.



Rappels: dossiers d'adhésion intervenants

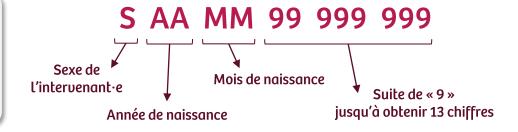
#2733994



[1] Peut être substitué par le certificat de scolarité en cas de difficulté.

[2] Pour les étudiants étrangers, le titre de séjour a bien valeur de pièce d'identité!

Si un intervenant étranger n'a pas de NIR, il vous faut utiliser pour les BV et les déclaratifs un numéro particulier ayant la forme suivante :





Récapitulatif

Changements liés au suivi d'études en 2023



Changements liés au suivi d'études

#2733994

	Début de l'étude		Fin de l'étude	
	Etudiants algériens	Déclaration nominative en Préfecture	Réalisation d'un rapport pédagogique	Paiement des cotisations sociales AGS et assurance chômage
Auant	Non ×	Oui	Oui	Oui <mark>%</mark>
Maintenant	Oui 🖄	Non	Non	Non



Nouveautés Trésorerie



Assemblée Générale des Trésoriers

#2733994



Notes de frais

Nouveaux barèmes : indemnités kilométriques



SMIC horaire brut

Référence 1^{er} januier 2023 : Rester à 11,27 €





Nouveau Tableau de Suivi Centralisé CNJE











Ateliers

Actualisation du budget au service de la stratégie

Rappel: obligatoire pour les Trésoriers de 14h30 à 16h00



Focus sur les litiges

Etat des lieux du Mouvement



Litiges en Junior : état des lieux

#2733994



- CE us CC
- ☐ Acompte à adapter
- □ PVRI / FI
- Exhaustivité CDC

ÉDITION ET SIGNATURE DES DOCS



- ☐ Accompagnement Client & Intervenant
- Anticiper les modifications
 - Être honnête

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE



ANALYSE DU CLIENT

- ☐ Définition du besoin
- Compréhension client
- ☐ Société.com / Infogreffe.fr



SÉLECTION DE L'INTERVENANT

- ☐ Compétences
- Disponibilité
- Compréhension du Statut Dérogatoire



FIN DE L'ÉTUDE

- Présentation du livrable
- ☐ Signature PVR
- □ Phase de garantie



En nombre de litiges. Période de 2013 à 2023.



Rappels sur les ressources CNJE

Quand solliciter un Conseil?



Quand solliciter un Conseil?

#2733994



Attestation MAIF? Factures CNJE?

tresorier@cnje.org



Module De Développement ? Formations ? Devenir formateur ?

developpement@cnje.org



Participation en AGP? RFP CNJE?

secgen@cnje.org



Un problème avec KiwiX?

Ticket catégorie « Problème SI »



Problématique Légale dont <u>la solution n'est pas sur Kiwi Légal</u>

Ticket (solliciter un Conseil)



Partenariat Mouvement ? Offre de service CNJE ?

presidence@cnje.org



Audit CNJE?
Passage du TAC/WEFA?

audit@cnje.org



Participation à un évènement CNJE

places.cnX@cnje.org crX@cnje.org



Liste de diffusion nationale : Changements légaux

Améliorer la conduite du changement

Une personne référente par Junior au minimum



